

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3082 Société :

Actif Pensionné[e] Autre :

Nom & Prénom : EL HATTAB EL IBRAHIMI Fatéha

Date de naissance : 30/11/60

Adresse :

Tél. : 06 63 13 72 09 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophtalmologiste
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél: 05 22 85 25 12



Date de consultation : 31/01/24

Nom et prénom du malade : El Hattab El Ibrahim

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Conjonctite + vice de refraction

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le relèvement des Actes
31/01/24	5		300,00	Dr. Merven ALAMI KAMOURI Ophthalmologiste 17 Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome Casablanca - Tel 0521 85 25 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL GALEE	31/01/24	85,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Professionnel	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
INPE : 00500000	16.01.24					4000,00

4 VUES
OPTICIENNE OPTOMETRISTE
Rés. Farhatine 1mm 1 N° 4 Farhatine
Bd Mohamed Bouziane Casablanca
TEL +212 22 37 10 76

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
00000000	00000000	00000000
D	00000000	00000000
35533411	11433553	B
G		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI

Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numériée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العدسات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلاة

Casablanca, le 31 Janvier 2024 الدار البيضاء، في

Mme EL HATTAB EL IBRAHIMI Fatiha

89, 0 C

1/ ANGIO DROP: COLLYRE



1 goutte 4 fois / jour pendant 1 mois , les deux yeux

SV

PHARMACIE
D. MOHAMMED HASSAN GALIEN
RUE DE ROME 117
CASABLANCA
TÉL: 05 22 80 67 16

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tel: 0522 85 25 12

117، زاوية شارع 2 مارس وزنقة روما - الطابق الأول - الشقة 5 - الدار البيضاء
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome 1^{er} étage - Apt 5 - Casablanca - Tél.: 05 22 85 25 12

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI

Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numérisée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العدسات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلاة

31 Janvier 2024 الدار البيضاء، في

Mme EL HATTAB EL IBRAHIMI Fatiha

*Monture + verres correcteurs progressifs
Antireflets*

VL :

$$OD = \text{Plan} (-0.50 \text{ à } 115^\circ)$$

$$OG = \text{Plan}$$

VP :

$$ODG = \text{Add} : +2.50$$

4 VUES
OPTICIENNE OPTOMETRISTE
 Rés. Farhatine Idham 1 N° 4 Farhatine
 Bd Mohamed Rouziane Casablanca
 TEL : 05 22 37 18 76

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste
 117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
 Casablanca - Tel: 05 22 85 25 12



FACTURE N° **Nº** 00000602

Casablanca le 16.02.2024

Mme / M : El. Hattab. El. Ibrahim. Fatima
Dr. : Meriem. Alami. Kamouni

VL

VP - Add

OD Plan (-0,50 à 115°)
OG Plan

OD Add +0,75 +2,50
OG

► Prix Monture

Optique plastique
1500,00 DH

► Prix Verres

Optique antireflet
2500,00 DH

Total à payer 4000,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

quatre mille dinars

Cachet & Signature

INPE: 065064206

Cachet & Signature

4 VUES
OPTICIENNE OPTOMÉTRISTE
Rés. Farhatine Imm. 1 N° 4 Farhatine
Bd Mohamed Bouziane Casablanca
TEL : 05 22 37 18 76